

<https://enseignants.se-unsa.org/Revalo-retraites-en-greve-le-17-decembre>



Revalo-retraites : en grève le 17 décembre

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 12 décembre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Après la grève du 5 décembre, le SE-Unsa attendait avec impatience des annonces du Premier ministre pour d'une part sécuriser les enseignants, CPE et PsyEN sur le projet de réforme des retraites et d'autre part envisager de premières mesures concrètes de revalorisation.

Même si quelques garanties ont été apportées le 11 décembre, le Premier ministre n'a pas réussi à rompre la spirale de la défiance. De trop grandes zones d'ombre perdurent et des lignes rouges ont été franchies.

Le SE-Unsa s'inscrit dans l'appel à la grève de son union interprofessionnelle l'Unsa, le mardi 17 décembre.

Décisions actées

Le gouvernement a repoussé de 12 années la première génération concernée par la réforme. Ce seront donc les personnes nées à partir de 1975 qui entreront dans le nouveau système. C'était une demande de l'Unsa de laisser davantage de temps pour travailler à l'amélioration des carrières.

La valeur du point sera indexée sur les salaires et non sur l'inflation.

La gouvernance du nouveau système de retraite sera assurée par les partenaires sociaux (dont les organisations syndicales) sous le contrôle du Parlement.

Le maintien des niveaux des pensions des enseignants par une revalorisation dès 2021 et sur plusieurs années a bien aussi été confirmé par le Premier ministre.

Incertitudes et zones d'ombre persistantes

Contrairement à ce qui était attendu, l'engagement de revalorisation des personnels enseignants, CPE et PsyEN n'a pas été consolidé par des chiffres concrets permettant à chacun-e d'être rassuré-e et de se projeter. La revalorisation est une attente forte que le gouvernement se refuse à rendre tangible. Pour le SE-Unsa, il est urgent que les discussions s'ouvrent afin de savoir qui pourrait y prétendre, de connaître le calendrier, les modalités et surtout le montant de cette possible revalorisation.

Le Premier ministre s'est engagé à un maintien des droits acquis dans l'ancien système pour les générations à partir de 1975. Le SE-Unsa veut avancer sans attendre sur le mode de calcul et de conversion des droits acquis pour chaque collègue et s'assurer d'un mécanisme spécifique et protecteur pour les personnels.

Le Premier ministre s'est engagé à prendre en compte la pénibilité dans la Fonction publique et, notamment, envisager des aménagements de fin de carrière. Le SE-Unsa est également déterminé à obtenir cette avancée pour les enseignants, les CPE et les PsyEN.

Lignes rouges franchies

Le SE-Unsa regrette que le Premier ministre n'ait pas résisté à ajouter à ses arbitrages une dimension paramétrique en repoussant l'âge d'équilibre (âge à partir duquel la décote ne s'applique plus) à 64 ans en 2027 avec une montée en charge dès 2022. Celle-ci n'est pas compatible avec une réforme systémique et nuit gravement à la lisibilité des

intentions de l'exécutif.

Le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale voudraient connecter la revalorisation à une réflexion sur le cadre professionnel (évolution du métier, des missions et de l'organisation du travail). Pour le SE-Unsa, la revalorisation en lien avec la réforme des retraites doit se faire sans contrepartie de la part des personnels.

Il appartient au gouvernement de rompre la spirale de la défiance. Il doit lever la mesure d'âge et concrétiser la revalorisation. Après son appel sectoriel à la grève le 5 décembre, le SE-Unsa s'inscrit dans l'appel à la grève de son union interprofessionnelle l'Unsa, le mardi 17 décembre.